



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SUSVILLE

Décision du Maire

Décision n° 25-004

Objet : Révision des loyers des logements communaux au 1er avril 2025 (indice IRL du 4ème trimestre 2024)

Le Maire de Susville,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2122-22,

Vu la délibération D_06_14102024 en date du 14 octobre 2024 par laquelle le Conseil Municipal a délégué au Maire la possibilité de décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans,

Considérant que les baux à loyer signés avec les locataires des appartements, propriétés de la commune, stipulent que le loyer est rehaussé chaque année au 1er avril et éventuellement en cours d'année selon la législation en vigueur,

Considérant que la valeur moyenne du dernier indice de référence des loyers INSEE connu est celui du 4ème trimestre 2024, que son évolution par rapport à celui du 4ème trimestre 2023 a été de 1.82 %, de 142.06 à 144.64,

DECIDE :

Article 1 :

A compter du 01 avril 2025, et conformément à la hausse de l'IRL, les loyers des appartements communaux augmentent de 1.82%.

Article 2 :

En conséquence de cette augmentation de 1.82%, les loyers appliqués à compter du 1er avril 2025 seront les suivants :

Nom - Prénom	N° appart	Loyer au 01/04/2024	Loyer au 01/04/2025
SIMONETTI Aurélie	N° 1	239,19 €	243.54 €
BRAGA Liudmyla et levgenii	N° 2	331,69 €	337.73 €
FONTEBASSO Pierre	N° 3	308,62 €	314.24 €
BOUVET Emilienne	N° 4	308,62 €	314.24 €
	N° 5	288,66 €	293.91 €
BRACHET Camille	N° 6	319,70 €	325.52 €
MOLINARI Nathalie	N° 7	248,18 €	252.70 €
JACQUIN Sandrine	N° 8	380,52 €	387,45 €
PICCHIONI Chantal	N° 9	248,83 €	253,36 €
DE AZEVEDO Guillaume et WALCH Sarah	N° 10	490,05 €	498,97 €
FUMAGALLI Elisabeth	N° 11	300.00 €	305.46 €
MOHYLIANSKI Yuri FEDORENKO Olga	N° 12	420.00 €	427.64 €
ARTHAUD Céline	N° 13	456,63 €	464,94 €

Article 3 :

Le logement n° 5 n'est plus occupé depuis le 01/02/2025.

Article 4 :

La révision étant applicable à compter du 1^{er} avril 2025.

A Susville,
Le 24 février 2025,
Le Maire,
Valérie challon

*Certifiée exécutoire compte tenu
de la transmission à la Préfecture
et de la publication sur le site internet
de la commune www.susville.fr
le 24 février 2025.
Le Maire, Valérie CHALLON.*

